

L'éco-village des Bosquets a été inauguré

Mis en chantier en septembre 2012, l'éco-village du domaine des Bosquets comprend 47 logements de type « Maison abordable ». Tous ont été vendus rapidement. Les élus et partenaires du projet l'ont inauguré jeudi matin.

Implanté dans un quartier autrefois commerçant avec en dernier lieu l'hypermarché Leclerc, l'éco-village des Bosquets se situe entre la rue des Cités et la rue des Métiers. Il a été inauguré jeudi matin par les élus locaux et les partenaires du projet, dont l'entreprise Delacour de Tollevast, dirigée par Francis Germain, lesquels ont coupé ensemble le traditionnel ruban. « Il s'agit d'un véritable lieu de vie animé, convivial et durable, alliant mixité sociale et performance environnementale, comprenant 47 habitations de type Maison abordable 50. Tous les logements ont été vendus et livrés avec une première tranche de 15 début avril 2013 et une seconde tranche de 32 à la fin de la même année. De type T3 à T5, soit de 70 à 100 m² de surface, chaque maison dispose d'une parcelle de terrain allant de 250 à 400 m². Elles sont aux normes BBC (bâtiment basse consommation) avec une conception bioclimatique et un choix méticuleux des matériaux, ce qui offre une grosse économie aux propriétaires sur la facture énergétique », explique Francis Germain aux nombreux invités à l'inauguration avec, entre autres : André Rouxel, conseiller général ; Gilbert Lepoittevin, maire de Tourlaville ; son adjoint à l'urbanisme Claude Liot, Jean-Marie Lincheneau, maire de La Glacerie et vice-président chargé de l'urbanisme à la Cuc ; Evelyne Noyé, maire du Mesnil-au-Val ; Michel Lepoittevin, maire de Digosville ; Pascal Navaud et son équipe de La Maison abordable.

■ Diminuer les consommations d'énergie

« Pour l'entreprise Delacour c'est une première opération aboutie concernant un projet d'une cinquantaine de logements dont neuf modèles différents chauffés au gaz. Et c'est une réussite en partenariat avec des entreprises locales. L'architecture reconstitue un îlot de type village avec un choix varié et cohérent qui permet d'éviter des ensembles uniformes de maisons de ville identiques », ajoute le constructeur. Il parle d'éco-village car le maximum a été fait pour diminuer les



Le maire de Tourlaville, Gilbert Lepoittevin, a distribué aux habitants un morceau du ruban en souvenir.



Aujourd'hui pratiquement terminé, l'éco-village s'est parfaitement intégré au cœur de ce quartier.



Les partenaires du programme des Bosquets sont venus en nombre, salle Adrien Girettes, pour apprécier l'aboutissement du projet.



Partenaires du projet et élus ont procédé jeudi à l'inauguration officielle du domaine des Bosquets.

consommations d'énergie, réduire l'étalement urbain et favoriser les transports ou diminuer l'empreinte écologique de l'habitat.

« L'objectif était aussi de favoriser la mixité sociale et générationnelle au sein des quartiers, tout en garantissant une harmonie architecturale et un prix abordable avec un coût de foncier maîtrisé. Sans oublier un système de régulation des eaux fluviales pour une démarche environnementale complète », conclut-il.

Le principe de la Maison abordable est parti de Loire-Atlantique. « La problématique est différente selon que l'on soit du nord ou du sud de la France. Mais quel que soit l'endroit, c'est la mixité sociale, en faisant du logement abordable, qui nous motive, pour une réduction des coûts de 30 %. Notre volonté est d'approcher les 1 000 € du m². Le domaine des Bosquets est l'un des éco-villages aboutis », relate Pascal Navaud. Aux abords de grands axes et en entrée de

ville, le quartier est parfaitement intégré avec une école et des commerces à proximité, rendant le secteur aux habitants. Ce qui satisfait pleinement les élus, lesquels apprécient le résultat obtenu aujourd'hui. « Je suis fier et heureux de l'aboutissement de ce projet qui a transformé une ancienne entité commerciale en un lieu d'habitation durable. La diversité des logements est appréciée des habitants. Je souhaite d'autres projets de ce type », se réjouit le maire, rejoint par son

prédéceseur André Rouxel. « Nous avons toujours eu d'excellents résultats avec l'entreprise Delacour. Notre volonté était de créer à cet endroit un site de logements pour la tranquillité des habitants du secteur », dit-il.

« La perte d'habitants dans nos communes doit inciter les élus à faire le maximum pour enrayer cette baisse et maintenir nos jeunes sur la Cuc. C'est le cas à Tourlaville et on ne peut être que satisfait de cette belle réalisation », ajoute Jean-Marie

Lincheneau. Le programme était éligible à la loi Duflot, donnant donc droit à une réduction d'impôt. Ainsi, il fallait compter environ 170 000 € pour un T3, comprenant terrain, maison et place de parking avec un soin donné à l'implantation, à l'animation des jeux de couleurs et à l'aménagement des espaces environnants.

Certains propriétaires demeurent sur place, d'autres louent leur bien avec des loyers plafonnés.